



Aide à la maladie professionnelle

Par **jacky**, le **11/03/2009** à **00:25**

Bonjour, j'ai un sérieux problème avec la CPAM que je n'arrive pas à résoudre. J'en arrive à ma troisième demande de maladie professionnelle, et celle-ci après leur soit disant "jugement en commission" est rejetée. Etant sur le marché du travail à l'âge de seize ans comme apprenti en chaudronnerie, puis par la suite comme manoeuvre en maçonnerie, j'ai été souvent amené à déplacer des charges lourdes, qui se sont conclues par la suite à mes premiers lumbagos. En 1987 je faisais ma première hernie discale soignée par une thérapie en laser. En 1989 je débute dans le monde du transport de marchandises comme livreur, toujours des charges lourdes à déplacer. Novembre 1996 première opération suite à une deuxième hernie discale L5 S1 survenue pendant mon travail, accident reconnu par la caisse. Mai 2002 deuxième opération de hernie discale au même niveau L5 S1, toujours suite à un accident de travail, cette fois-ci refusée par la caisse, malgré le témoignage des pompiers, du client, ainsi que celui du chirurgien qui m'a opéré ! Reconnu en accident fin novembre 2002, le prix d'un bouquet de fleur ! Août 2007 quatrième hernie discale L4-L5 avec syndrome de la queue de cheval, opérée d'urgence, rechute d'accident de 2002 reconnu par la caisse car je n'ai pu me rendre à la convocation du médecin conseil, étant donné que j'étais dans une clinique de rééducation où je réapprenais à marcher. Aujourd'hui je fais une ultime demande de maladie professionnelle, dans l'espoir que je serais reconnu, hélas non, mais j'ai droit à un recours ?!!! Mais de qui ce moque t'on dans ces services ? J'ai 47 ans, je suis à moitié paralysé par mon travail, je cotise depuis l'âge de seize ans, il faut que je continue à me battre contre ces gens qui ne font pas la différence entre une hernie discale et un rhume ? Je vais rajouter mes maladies que j'ai contractées en plus sur mon CV médical : je souffre d'une maladie de la thyroïde, de l'apnée du sommeil, d'une protéinurie rénale, et ma toute et dernière un diabète de type 2, le processus du diabète a commencé son compte à rebours, je suis atteints de cécité, j'ai été obligé d'arrêter de travailler, c'était plus prudent quand on se promène sur les routes avec 40 tonnes dans les mains il y a plus de risques que de rester assis derrière un bureau à reffouler les demandes de

maladies professionnelles.
Je remercie par avance qui pourras m'aider dans ma démarche.
Sincères salutations Jacky